



acte certifié exécutoire,  
transmis en Préfecture le 07 mai 2021  
affiché ou publié le vendredi 07 mai 2021  
identifiant de télétransmission 073-200069110-20210506-lmc1H25342H1-DE  
identifiant unique de l'acte lmc1H25342H1

## Extrait du registre des décisions

Bureau du 06 mai 2021

n° 072-21

**Objet :** *RS - Passation d'avenants aux lots 1, 2 et 4 du marché d'aménagement du site de Villarcher (Chambéry) pour l'accueil des gens du voyage*

- date de convocation le 30 avril 2021
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille vingt-et-un, le jeudi six mai dix-huit heures, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis en visioconférence, via Zoom, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 33

*Aillon-le-Jeune*

*Aillon-le-Vieux*

*Arith*

*Barberaz*

*Barby*

*Bassens*

*Bellecombe-en-Bauges*

*Challes-les-Eaux*

*Chambéry*

*Cognin*

*Curienne*

*Doucy-en-Bauges*

*Ecole*

*Jacob-Bellecombette*

*Jarsy*

*La Compôte*

*La Motte-en-Bauges*

*La Motte-Servolex*

*La Ravoire*

*La Thuile*

*Le Châtelard*

*Le Noyer*

*Les Déserts*

*Lescheraines*

*Montagnole*

*Puygros*

*Saint-Alban-Leysse*

*Saint-Baldoph*

*Saint-Cassin*

*Sainte-Reine*

*Saint-François de Sales*

*Saint-Jean-d'Arvey*

*Saint-Jeoire-Prieuré*

*Saint-Sulpice*

*Sonnaz*

*Thoiry*

*Vérel-Pragondran*

*Vimines*

Cécile Trahand

Arthur Boix-Neveu

Christophe Pierreton

Alain Thieffenat

Josette Rémy

Marie Bénévise - Pierre Brun - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Sylvie Koska - Aurélie Le Meur -

Thierry Repentin

Corinne Charles - Franck Morat

Marie Perrier

Hervé Ferroud-Plattet

Brigitte Bochaton

Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux

Grégory Basin - Alexandre Gennaro

Dominique Pommat

Philippe Gamen

Jean-Maurice Venturini

Christophe Richel

Jocelyne Gougou

Christian Berthomier

Jean-Marc Léoutre

Marcel Ferrari

Daniel Rochaix

Thierry Tournier

Jean-Pierre Coendoz

Corine Wolff

• conseillers excusés : 19

Jean-François Beccu - Luc Berthoud - Stéphane Bochet - Vincent Boulnois - Michel Camoz - Eric Delhommeau - Pierre Duperier - Michel Dyen - Maryse Fabre - Christelle Favetta-Sieyes - Sandra Ferrari - Philippe Ferrari - Jean-Pierre Fressoz - Christian Gogny - Max Joly - Luc Meunier - Martin Noblecourt - Damien Regairaz - Serge Tichkiewitch

### GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex  
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

## Bureau du 06 mai 2021

délibération n° 072-21

objet **RS - Passation d'avenants aux lots 1, 2 et 4 du marché d'aménagement du site de Villarcher (Chambéry) pour l'accueil des gens du voyage**

Michel Dyen, vice-président chargé des bâtiments, du patrimoine, des voiries et des infrastructures, rappelle que par décision n° 021-20 du 27 février 2020, le Bureau a approuvé l'attribution d'un marché à procédure adaptée pour l'aménagement d'un terrain familial des gens du voyage à Chambéry (site de Villarcher), qui consiste en la création de quatre emplacements, chacun destiné à recevoir un ménage et comportant une unité d'habitation préfabriquée en ossature bois.

Par décision n° 003-21 du 28 janvier 2021, le Bureau a approuvé la signature d'avenants aux lots 00 et 1, suite à la découverte de sols pollués.

Un avenant aux lots 1 (VRD, aménagements extérieurs, génie civil), 2 (enveloppe charpente, menuiseries extérieures) et 4 (peinture, sols souples) est proposé pour des modifications.

### **Lot 1 (VRD, aménagements extérieurs, génie civil) marché F20016**

Un avenant n° 2 est proposé suite à des adaptations en cours de chantier, qui ont fait l'objet de prix nouveaux :

- création d'un radier en béton avec bêche périphérique pour mise hors gel,
- réalisation d'une isolation sur dalle et réalisation d'une chappe,
- réalisation de terrassements complémentaires pour les réseaux sous dallage.

Au global, ces modifications représentent une plus-value de 39 848,37 € HT sur le montant du marché, soit une augmentation de 32,65 % du montant initial du marché.

	€HT	€TTC
Montant du marché initial	229 557,21	275 468,65
Montant de l'avenant n° 1	35 096,00	42 115,20
Montant de l'avenant n° 2	39 848,37	47 818,04
Nouveau montant du marché	304 501,58	365 401,89

### **Lot 2 (enveloppe charpente, menuiseries extérieures) F20017**

Un avenant n° 1 en moins-value est proposé suite à des adaptations en cours de chantier :

- suppression des planchers en bois,
- modification des bardages de façades,
- modification des volets.

Au global, ces modifications représentent une moins-value de 33 235,80 € HT sur le montant du marché, soit une diminution de 15,45 % du montant initial du marché.

	€HT	€TTC
Montant du marché initial	215 162,20	258 194,64
Montant de l'avenant n° 1	-33 235,80	-39 882,96
Nouveau montant du marché	181 926,40	218 311,68

#### **Lot 4 (peinture, sols souples) F20019**

Un avenant n° 1 en moins-value est proposé suite à des adaptations en cours de chantier :

- modification des surfaces de sols souples,
- suppression des siphons de douche,
- fourniture et pose de carrelage et faïence dans les salles de bains.

Au global, ces modifications représentent une moins-value de 757,10 € HT sur le montant du marché, soit une diminution de 1,82 % du montant initial du marché.

	€HT	€TTC
Montant du marché initial	41 469,98	49 763,98
Montant de l'avenant n° 1	-757,10	-908,52
Nouveau montant du marché	40 712,88	48 855,46

**Vu** les statuts de Grand Chambéry,

**Vu** la délibération n° 077-20 C du Conseil communautaire du 10 septembre 2020 déléguant au Bureau la prise de toute décision concernant la préparation, la passation la signature, l'exécution et le règlement des accords-cadres ainsi que des marchés publics, d'u montant supérieur ou égal à 214 000 € et de leurs avenants.

**Vu** la décision n° 021-20 du Bureau du 27 février 2020 approuvant l'attribution d'un marché à procédure adaptée pour l'aménagement d'un terrain familial des gens du voyage à Chambéry,

**Vu** la décision n° 003-21 du Bureau du 28 janvier 2021 approuvant la passation d'avenants n° 1 aux marchés de travaux des lots 00 et 1,

**Vu** les marchés F20016, F20017 et F20019,

**Vu** le code de la commande publique,

**Vu** l'avis de la commission d'appel d'offres du 22 avril 2021,

#### ***Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :***

**Article 1 :** **approuve** la passation de l'avenant n° 2 au lot 1 et des avenants n° 1 aux lots 2 et 4 pour l'aménagement d'un terrain familial des gens du voyage à Chambéry (site de Villarcher),

**Article 2 :** **autorise** le président ou son représentant à signer les avenants et tous documents nécessaires à leur passation,

**Article 3 :** **dit**, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,  
Philippe Gamen

## Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 072-21

Objet de l'acte : RS - Passation d'avenants aux lots 1, 2 et 4 du marché d'aménagement du site de Villarcher (Chambéry) pour l'accueil des gens du voyage

Thème Préfecture : 1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 4 - Délibérations relatives aux avenants et marchés complémentaires

Date de l'acte : 06 mai 2021

Annexe(s) : avenant 1 lot 2, avenant 1 lot 4, avenant 2 lot 1

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20210506-lmc1H25342H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H25342H1

Date de transmission en Préfecture : 07 mai 2021

Date de réception en Préfecture : 07 mai 2021

Période d'affichage : du au